

FORMATION 2017

Concepteur Européen Maison Passive (CEPH) Certified European Passive House Designer

Vous êtes maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, architectes ? Vous souhaitez-vous former à la conception de bâtiments passifs ?

En partenariat avec La Maison Passive France, le cd2e vous propose 10 jours de formation pour :

- Intégrer les problématiques thermiques et organisationnelles liées à la construction passive (enveloppe, étanchéité à l'air, ventilation, production d'ECS, prévention de la surchauffe, préparation et suivi de chantier)
- S'approprier les solutions techniques adaptées à la très haute performance énergétique
- Se préparer à l'examen diplômant « Concepteur Européen Passiv'Haus »

Durée	10 journées de 7,5heures	<p>En partenariat avec La Maison Passive France</p>  <p>Programme de la formation</p> <p>Module 1 (4h) Principes du Bâtiment Passif Module 2 (11h) Enveloppe du bâtiment Module 3 (15h - 2 jours) Ventilation Module 4 (7,5h - 1 jour) Production et alimentation de chaleur Module 5 (7,5h - 1 jour) Fenêtres et étanchéité à l'air Module 6 (15h - 2 jours) Outil de conception PHPP* Module 7 (3,5h - 1/2 journée) Calcul économique Module 8 (4h - 1/2 journée) Compléments de formation Module 9 (7,5h - 1 jour) Répétitorium</p> <p>Le programme complet de la formation est disponible sur la page : http://www.lamaisonpassive.fr/les-formations/ceph/</p> <p>* Possibilité d'acquérir le logiciel PHPP ici : http://www.lamaisonpassive.fr/produit/phpp/</p> <p>** Le coût de l'examen est de 672€ TTC. L'inscription peut se faire dès maintenant en contactant le cd2e. L'inscription est également possible en cours de formation</p>
Date	4, 5, 24 et 25 Octobre 7, 8, 15, 16, 22 et 23 Novembre Examen le 01 décembre 2017	
Public cible	Maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, architectes	
Prérequis	Connaissances en thermique du bâtiment	
Coût pour une session	2600€ TC pour les 10 jours de formation 672€ TTC pour l'examen	
Méthodes et moyens pédagogiques	> Pédagogie active, échanges, exposés, exercices pratiques sur feuille et logiciel PHPP > Ordinateur personnel et licence du logiciel PHPP à amener (Module 6)*	
Lieu de la formation	Réhafutur, la Maison de l'Ingénieur, 19 place Lorraine, 62750 Loos-en-Gohelle	
Intervenants	Intervenants diplômés CEPH Bureau d'études Energélio Karawitz Architecture	
Contacts	Marie Darul, consultante écoconstruction 06 01 99 96 47 / m.darul@cd2e.com	
Modalités	Inscription jusqu'au 30 juillet 2017	
Validation des acquis	attestation de formation, possibilité de passer un examen diplômant pour devenir Concepteur ou Conseiller Européen Bâtiment Passif**	

BULLETIN D'INSCRIPTION

Concepteur Européen Maison Passive (CEPH) Certified European Passive House Designer

Bulletin d'inscription à retourner, par courrier, accompagné du règlement à :
CD2E, rue de Bourgogne, base du 11/19, 62750 Loos-en-Gohelle

Informations contact « participants »

Nom du participant

Contact « convention »

Fonction

Nom et adresse de la structure

Téléphone / fax /

Mobile 06

E-mail

Je suis membre du cd2e 2017 (Plus d'information sur l'adhésion au cd2e :
<http://www.cd2e.com/cd2e/adherer>)

>>> JE M'INSCRIS à la formation et je joins mon paiement de€ à l'ordre du cd2e

>>> Je souhaite prendre les repas avec le groupe (menu plat-boisson-dessert à 8€ pour les adhérents 2017
au cd2e, à 16€ pour les non-adhérents : je joins mon paiement de 10 x€ à l'ordre du cd2e

- Par chèque à l'ordre du cd2e
- Par virement bancaire sur le compte du cd2e ouvert au Crédit Coopératif d'ARRAS (RIB : 42559 00064 21027332009 17)

Ma signature vaut inscription et acceptation des conditions de participation.

Lieu – Date – Signature :

A réception de ce bulletin, vous recevrez une confirmation d'inscription par e-mail. Une facture peut être établie sur demande. Autrement, une facture acquittée vous sera adressée à réception du règlement.

*Modalités : Inscription/annulation

- Le nombre de participants étant limité à 20 stagiaires, les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée.
- L'inscription est validée après règlement complet du coût de la formation (si aucune prise en charge) ; ou dans le cas d'une prise en charge : réception de l'accord de prise en charge de votre organisme (OPCA), OU réception d'un chèque de caution correspondant au montant pris en charge par votre OPCA.
- Le nombre minimum de participants est de 15 personnes par session. Si le nombre de participants n'est pas atteint, le CD2E se réserve le droit d'annuler voire de reporter la formation.
- Une annulation ou modification nécessite une démarche écrite de la part du stagiaire. En cas d'empêchement, un remplaçant peut être proposé,
- Dans le cas d'une annulation d'une durée inférieure à 3 semaines avant la date fixée, les frais d'annulation sont fixés à 15 % du montant total de la formation,
- Dans le cas d'une annulation moins de 7 jours avant la date fixée, la globalité de la formation sera facturée.
- Dans le cas d'annulation de la part de l'organisateur, la totalité de la somme versée est remboursée.